

FORUM 2005 DE L'OCDE

Sécurité, stabilité, développement : LES MOTEURS DE L'AVENIR

Développement et technologie de l'information

Maledh Marrakchi – Directeur général, Ministère des Technologies de la communication, Tunisie

Le développement spectaculaire des Technologies de l'Information et de la Communication durant ces dernières années, leur rôle en perpétuelle expansion dans l'ensemble des activités humaines et leur implication directe, actuelle et potentielle, dans le quotidien des individus, nous a menés dans une société nouvelle basée sur l'information, et le savoir ; une société où la richesse provient de plus en plus de l'immatériel, de l'intelligence, du savoir et de son partage, où *«l'avoir et le pouvoir sont les conséquences du savoir»*.

Nous vivons aujourd'hui dans un environnement où nous devons repenser notre interaction avec le temps, et l'espace parce que porteurs de nouveaux espoirs mais aussi de nouveaux défis. Les TIC, moteurs de ces mutations qu'on s'accorde à qualifier de révolution digitale, apportent avec elles de nouvelles façons de penser, d'être, de communiquer, de travailler et d'apprendre. La capacité de chaque individu, de chaque peuple, de chaque communauté à appréhender ces mutations, à les apprivoiser et à les intégrer dans son quotidien spécifique, constitue, à notre sens, une condition nécessaire à la non exclusion.

Le rôle des TIC dans la réalisation de la croissance économique d'un pays et dans son développement au sens large, n'est plus à démontrer. Les expériences de certains pays, durant la dernière décennie, ont montré que la contribution des TIC dans cette croissance pouvait atteindre des proportions considérables dépassant par moment les 30%. Au delà du fait que ces technologies sont à forte valeur ajoutée et donc créatrices de richesses, leur diffusion potentielle à travers tous les domaines de la vie économique, sociale, culturelle et politique, leur confère une force d'action et de changement inégalée et en fait aujourd'hui, l'un des vecteurs de développement le plus important voir sur certains égards le plus indispensable.

Ainsi, le développement est de plus en plus lié à l'usage qu'on fait de ces nouvelles technologies pour améliorer le bien être humain, et la construction d'un monde plus équilibré, plus égalitaire et plus solidaire. L'accès à l'information, son exploitation, l'organisation de sa diffusion contribue de façon évidente à la production de la connaissance et à son partage; tous deux des facteurs déterminant pour la création de la richesse. De ce fait, le développement des TIC s'inscrit totalement dans la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (MDGs). Elles contribuent à l'amélioration de la qualité de la vie de millions de personnes à travers le monde et à l'ouverture de nouveaux canaux d'échange, de dialogue et de communication entre hommes, femmes et peuples de ce monde afin d'apaiser les conflits et les tensions qui malheureusement, ne font que proliférer et asseoir un monde plus stable, plus sécurisé et plus prospère.

En ce début du 21^{ème} siècle, la situation des différents pays reste très disparate. Les inégalités se creusent davantage entre les groupes traditionnels de pays à développement économique comparable mais aussi entre des pays d'un même groupe et à l'intérieur d'un même pays. C'est un constat que la plupart des études, des rapports et des analyses, confirment. Au-delà de la fracture désormais ancienne, qui partage le monde en Nord et Sud, l'avènement des TIC et leur développement fait apparaître une nouvelle fracture, la fracture numérique qui prolonge, entretient, voire accentue la fracture de développement.

Comment faire donc quand :

- 84% de la population mondiale vit dans les pays du sud alors que la contribution de cette population dans la production scientifique ne dépasse guère 10% du volume total des publications avec seulement 10% du budget mondial pour la recherche. Le nombre de brevets enregistrés par cette population ne dépasse guère 2% du volume mondial des brevets;
- 96% des serveurs Internet sont hébergés dans les pays développés qui ne représentent que 16% de la population mondiale ;
- dans certains pays développés, un citoyen sur deux est connecté à l'Internet alors qu'en Afrique seulement un citoyen sur 250 l'est.

L'avènement des TIC qui, à certains égards pourrait constituer un raccourci vers le développement pour les pays qui ont raté la révolution industrielle, ou encore une occasion rêvée pour réduire ces écarts, voir les endiguer, présente aujourd'hui le risque de devenir un facteur d'exclusion si rien de consistant n'est fait pour renverser cette tendance. L'action se doit d'être initiée à l'échelle nationale, appuyée à l'échelle internationale et coordonnée à l'échelle régionale.

Le rôle des pays développés demeure décisif et émane d'un sens de responsabilité collective. L'inclusion des pays les moins avancés profite à toutes les parties. En revanche, toute marginalisation serait à terme à l'origine d'effets négatifs mondialisés sous des formes multiples telles que la chute du pouvoir d'achat, l'immigration clandestine, ou encore l'insécurité. La responsabilité des entreprises multinationales et transnationales est tout aussi importante, car leur présence à travers plusieurs pays à différents niveaux de développement, à différents potentiels est génératrice de synergies.

La Tunisie, sous l'impulsion du Président de la République, le Président Zine ElAbidine Ben Ali, a pris conscience à l'échelle nationale des mutations qui se dessinent et des opportunités qui s'offrent à elle avec l'avènement des TIC. C'est ainsi, qu'elle a engagé depuis près de deux décennies un vaste programme pour tirer profit des perspectives qu'offrent les TIC pour le développement humain et économique du pays. Elle a alors mis en place une stratégie ambitieuse et volontariste pour le développement des TIC; laquelle stratégie s'articule autour de quatre axes principaux:

- la construction des bases de l'économie du savoir en mettant en place notamment des infrastructures adéquates favorisant un large accès pour tous et partout;
- la mise en place d'un plan de renforcement des capacités consistant essentiellement en la mise à niveau du système éducatif et de formation, le

développement des ressources humaines spécialisées et non spécialisées en TIC;

- la promotion du secteur privé dans les TIC et le développement du partenariat public-privé ;
- le développement du cadre juridique et réglementaire pour le soutien du développement des TIC et de leurs usages.

Consciente du rôle central de l'Internet dans l'œuvre de développement économique et social, la Tunisie s'emploie au développement tout azimut de l'accès à l'Internet pour tous. C'est ainsi que tous les établissements d'enseignement secondaire, universitaire et de recherche scientifique ont été connectés à Internet. La connexion de la totalité des écoles d'enseignement de base, est en cours et sera finalisée avant l'année 2006. Un accès à l'Internet sur tout le territoire, et pour toutes les communautés est offert dans un premier temps à travers 380 espaces publics communautaires ; un nouveau programme a été décidé pour la mise en place d'ici 2009 d'un espace public d'accès à l'Internet dans chaque village.

La famille a été aussi intégrée dans ce plan et ce, en instaurant, depuis l'an 2001, le programme national « d'ordinateur familial » permettant aux familles à faible revenu de bénéficier d'un ordinateur avec des conditions de financement avantageuses et un accès à l'Internet forfaitaire et à coût symbolique.

Étant un pays à ressources naturelles limitées, la Tunisie a misé, depuis près d'un demi-siècle, sur son capital humain et le renforcement des capacités. C'est ainsi que les investissements dans l'enseignement se situent à près de 7% du PIB avec 25% de la population sur les bancs des écoles et des universités. La part des investissements en recherche et développement dans le PIB a été plus que doublée en cinq ans pour atteindre 1% en 2004. Elle atteindra 1,25% du PIB en 2009.

En instaurant l'enseignement obligatoire pour tous les enfants ayant atteint l'âge de 6 ans, le taux de scolarisation à cet âge est passé à 99%. Le taux d'analphabétisme de la tranche d'âge de 10 à 29 ans est passé de plus de 50% durant le début des années 60 à moins de 7% actuellement. La masse estudiantine a été multipliée par 40 entre les années 60 et maintenant. Près de 10% de ces étudiants suivent actuellement des formations diplômantes en TIC. Les programmes de la formation universitaire et secondaires ont été revus pour intégrer des enseignements en TIC et pour tirer profit des opportunités qu'elles offrent dans l'acquisition des connaissances à travers notamment une approche d'apprentissage à distance « e-learning ».

C'est dans ce contexte d'engagement total en faveur de la modernisation de notre pays et de son économie et de la mise à contribution des TIC pour soutenir sa croissance et sa diversification, qu'un programme national visant à impulser une nouvelle dynamique de création d'entreprises innovantes en TIC, a été mis en place. Un réseau de parcs et d'espaces technologiques est déjà offert pour l'installation des entreprises à forte valeur ajoutée technologique. Ce réseau sera étendu à toutes les régions du pays avant la fin 2009. La Tunisie dispose actuellement d'un tissu d'entreprises ayant une grande maîtrise des TIC et déjà positionnées dans une logique internationale. Avec un tel tissu, la Tunisie se positionne comme un partenaire de choix pour concrétiser des modèles de

coopération et de partenariat triangulaires adaptés aux besoins et réalités des pays de la région et du continent.

Cette politique volontariste en faveur des TIC a valu à la Tunisie d'être classée en 2004-2005 par le Forum Économique Mondial, au 3^{ème} rang parmi 104 pays, en matière de réussite du gouvernement dans la promotion des TIC et au 31^{ème} rang selon l'indice NRI, au premier rang des pays africains.

Fort de cette volonté et de ce leadership politique, la Tunisie a porté en 1998 à la conférence plénipotentiaire de l'Union Internationale des Télécommunications, sa conviction de la nécessité d'une action internationale en faveur de la Société de l'Information, en appelant à la tenue sous les auspices des Nations Unies, d'un Sommet Mondial sur le sujet. L'assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2001 une résolution pour la tenue d'un tel sommet en deux phases: la première a eu lieu à Genève en décembre 2003 et la deuxième se tiendra à Tunis du 16 au 18 novembre 2005.

Le SMSI en tant que 10^{ème} sommet onusien présente deux particularités importantes. La première consiste en la tenue du SMSI en deux phases, l'une dans un pays du Nord et l'autre dans un pays du Sud. La deuxième particularité se rapporte au caractère inclusif du SMSI dans la mesure où toutes les parties prenantes (gouvernements, organisations intergouvernementales, secteur privé et société civile) sont impliquées dans les travaux de ce sommet et de son processus préparatoire.

La phase de Tunis se déroule évidemment sous l'égide des Nations Unies et comporte une partie officielle et des événements parallèles regroupant un forum « ICT4All » de portée générale, des conférences thématiques, des tables rondes et une bourse de partenariat. Des événements en marge du sommet auront lieu sous l'égide du pays hôte.

La transformation de la fracture numérique en perspective numérique dans un esprit de partenariat mondial véhiculant une vision commune de la solidarité et du développement, tel est l'objectif ultime de ce Sommet.

Cet événement d'envergure mondiale est une opportunité unique pour toutes les parties prenantes. La deuxième phase du SMSI en novembre 2005 à Tunis sera la phase des solutions et aura à décider du devenir des sujets qui sont restés en suspens après la première phase. Il s'agit particulièrement du sujet de la gouvernance de l'Internet et du financement de la réduction de la fracture numérique. Il est aussi attendu d'étudier ce qui doit être fait pour l'après Tunis afin d'assurer le suivi de ce qui a été décidé lors de la première phase et de ce qui le sera lors de la phase de Tunis.

Le SMSI est un sommet onusien et donc le sommet de toutes les nations membres des Nations Unies. Il est donc de la responsabilité de toutes les nations, de toutes les parties prenantes, de faire en sorte que ce sommet soit une réussite. Cette réussite se mesure par la réussite des deux phases et par l'atteinte des objectifs décidés par tous pour ce sommet. Elle se mesurera aussi par le degré d'inclusion de toutes les parties de toutes les régions et de toutes les nations. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative de la Tunisie d'apporter une contribution pour le financement de la participation des PME et PMI et de la société civile des pays les moins avancés.

Le caractère inclusif du SMSI est une expérience de haute importance pour l'avenir de l'action internationale. Toutes les parties sont donc investies d'une grande responsabilité

pour l'avenir, que chacun doit mesurer et exercer dans le respect des autres et dans le respect de l'éthique de l'action internationale.

La Tunisie, en tant que pays hôte du SMSI du 16 au 18 novembre 2005, s'emploie à faire émerger un large consensus autour des questions en suspens. Elle s'emploie aussi depuis près de deux années à assurer les conditions d'une parfaite organisation matérielle de l'évènement en coordination étroite avec l'Union Internationale des Télécommunications et les Nations Unies. Elle agit de façon active à promouvoir le sommet et ses objectifs auprès de toutes les parties concernées. Son excellence le Président de la République Zine ElAbidine Ben ALI a réitéré à plusieurs reprises, l'appel de la Tunisie à la contribution et à la participation au plus haut niveau de toutes les parties concernées à la seconde phase de Tunis en 2005, et particulièrement la société civile et le secteur privé.

Le SMSI est un édifice pour l'avenir de l'humanité dont la portée économique, sociale, culturelle et politique sera à la mesure de l'engagement de tous à y participer et à y apporter une contribution dans un esprit de responsabilité et de solidarité.